

Procès-verbal de la réunion du 20 février 2025

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 20 h 45

Participants : Deux coordinateurs du CQHE et sept habitants du Haut-Evere. Plusieurs personnes excusées, dont un conseiller communal.

Ordre du jour et développement

Le procès-verbal du 7 novembre 2024 est approuvé sans remarque.

Fichier « Questions en suspens »

Les réponses reçues aux questions de novembre 2024 sont lues. Elles ont le mérite d'exister, mais laissent la porte ouverte à de nouvelles questions et à l'espoir d'un suivi de la part de la commune (fichier joint au PV d'origine).

Réunion des conseils de quartier avec l'échevin de la Participation citoyenne

Depuis décembre 2024, un nouvel échevin est chargé de la participation citoyenne. À son invitation, les trois conseils de quartier se sont déjà réunis à deux reprises, pour mieux comprendre les problèmes propres à chaque quartier ainsi que les attentes des conseils. Il en ressort que chacun souhaite davantage d'informations de la part de la commune et un suivi des demandes. L'échevin étant aussi chargé des Finances, des Travaux publics et de la Mobilité, plusieurs engagements ont été pris. Trois dates de réunion échevin / conseils de quartier sont déjà programmées.

Subside

Une somme de 300 € a été allouée au CQHE en début d'année. Les suggestions sur son emploi sont attendues.

Ambassadeurs de la Propreté

La commune propose aux citoyens de participer au projet « Wake-up, Clean-Up », dont le but n'est pas de se substituer au service de propreté, mais d'« inspirer et éduquer celles et ceux qui vous entourent sur l'importance d'un environnement propre et de pratiques durables ». Certains membres envisagent d'y participer, mais la question de la mise en relation des participants d'un même secteur se pose : l'organisation invoque les règles de protection de la vie privée.

Questions ouvertes

- Seniors : deux participantes annoncent une réunion en avril sur la transmission des informations aux aînés, qui ont toute leur place dans la vie de la commune. Le CQHE regrette qu'un Conseil consultatif des Seniors, qui a existé de 2013 à 2019, n'ait pas été remis en place sous la législature précédente.
- Formation : ne serait-il pas possible d'envisager une formation gratuite aux nouveaux moyens d'information et de communication, pour limiter la fracture générationnelle et sociale ?
- Dépôts clandestins au croisement des rues Georges De Lombaerde et Colonel Bourg (sacs poubelle, pneus, etc.) : une caméra, fixe ou temporaire, pourrait-elle être placée pour identifier les contrevenants ?
- Sécurité dans la même zone : des riverains signalent des comportements suspects près de descentes de parkings et des « rodéos » nocturnes réguliers. Ils demandent que la commune transmette l'information à la police.
- Bus STIB 80 : la question d'un arrêt à hauteur de la rue Mommaerts, et celle de la fréquence des transports en commun dans cette partie du quartier, demeurent. Où en est le suivi ?

- Dynamisme du Haut-Evere : les participants regrettent le manque d'activités. Des spectacles et activités sont régulièrement proposés dans le Bas-Evere : pourquoi jamais dans la salle Simone de Beauvoir, ni autour de la place Jean de Paduwa, centre du quartier ?
- Rue Georges De Lombaerde et environs : le GPS dirige certains véhicules vers une adresse de l'avenue du Colonel Bourg en passant par cette rue résidentielle (avenue des Communautés, chaussée de Louvain, rue Georges De Lombaerde), ce qui augmente le passage.
- Déchèterie : les participants regrettent une fois de plus la fermeture de la déchèterie d'Evere. Le terreau usagé ne serait pas accepté à la déchèterie du Canal, et ne va pas dans le sac blanc : où s'en défaire ?
- Propreté : le CQHE envisage d'inviter l'échevin chargé de la Propreté publique et des Espaces verts à une prochaine réunion.

Conseil de quartier du Haut-Evere

Conformément au règlement des conseils de quartier (chap. 3, art. 9), le mandat des représentants du CQ expire le 1er janvier de l'année qui suit les élections communales. La commune propose d'organiser dans les prochains mois une assemblée dans le quartier pour élire un nouveau conseil. Le CQHE attend dès à présent des candidats désireux de participer activement comme membres effectifs.

Clôture

Le CQHE remercie les sept personnes présentes et regrette la faible participation des membres inscrits. La réunion est levée à 20 h 45. Prochaine réunion : date à préciser.

Rappel : le Règlement général de police prévoit que les occupants ou propriétaires d'une habitation sont responsables de la propreté du trottoir devant chez eux. Si votre sac poubelle est déchiré sur la voie publique, le nettoyage vous incombe ; une amende administrative peut être infligée.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.